



Grand Est. Alsace e-santé lance de nouveaux services

Jonathan Lotz, directeur d'Alsace e-santé



Alsace e-santé, groupement de coopération sanitaire, propose à ses adhérents et aux patients des services numériques dédiés à la santé. Le groupement lance un portail d'accès aux images médicales et devrait, d'ici 2018, passer au format Grand Est aux côtés de Télésanté Lorraine et de E-santé Champagne-Ardenne.

Le groupement Alsace e-santé lance ce mardi 20 juin un portail d'accès aux imageries médicales, Simral. Ce projet, coordonné par le groupement, a été doté d'un budget de 3 millions d'euros financé par l'Agence régionale de santé. Il s'agit de la plus grosse somme allouée à un projet géré par Alsace e-santé. Simral vise à dématérialiser et partager les résultats d'un examen d'imagerie médicale entre professionnels de santé et patients situés en Alsace pour améliorer la prise en charge du malade et la coordination du suivi médical. Par ailleurs, en conséquence de la nouvelle organisation régionale engagée dès 2016 par la réforme territoriale, Alsace e-santé prépare sa fusion avec ses homologues Télésanté Lorraine et E-santé Champagne-Ardenne. « Notre rapprochement devrait être effectif d'ici 2018. Nous passerions alors de 17 collaborateurs à une quarantaine et de 54 membres à 152, avec un budget normalement revu à la hausse » décrit Jonathan Lotz, directeur d'Alsace e-santé. Celui-ci se dit confiant sur la complémentarité des services puisque si « l'Alsace est avancée sur le dossier médical partagé, la Lorraine et la Champagne -Ardenne travaillent davantage sur d'autres services, comme les solutions de messagerie sécurisée par exemple ».

Mécénat et innovation

Un autre chantier pour 2018, consiste, pour Alsace e-santé, à lancer une cellule dédiée au mécénat. « Lorsque nous répondons à des appels d'offres, une des conditions est de posséder des fonds privés à hauteur de 30 à 40 % du montant du projet. Pour ce faire, nous envisageons de monter une entité dans une logique de mécénat » expose Jonathan Lotz.

Par ailleurs, Alsace e-santé s'appuie sur un partenariat avec Alsace Innovation pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur de l'e-santé. « L'objectif visé est de pouvoir par exemple exploiter le croisement des informations et des big data, d'appliquer les logiques d'intelligence artificielle pour accompagner le patient et générer des capacités d'anticipation au service de la santé de demain » souligne Jonathan Lotz, directeur d'Alsace e-santé. Dans cette optique, une étude de faisabilité, soutenue notamment par des fonds européens du Feder et par le Conseil régional du Grand Est, a été menée conjointement entre les deux structures. Le but étant de montrer la pertinence de la création d'une plateforme d'innovation en



[Visualiser l'article](#)

e-santé. Un consortium formé autour d'[Alsace e-santé](#), [Alsace Innovation](#), [Alsace Biovalley](#), les Hôpitaux de Strasbourg est ainsi envisagé.

10 ans au service de la santé numérique

Soutenue par l'Agence régionale de santé/ ARS Grand Est, l'Agence des systèmes d'Information Partagés de santé/ ASIP, le Conseil régional Grand Est et les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la structure [Alsace e-santé](#) emploie 17 personnes et dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 1,2 million d'euros. Ce budget est financé à 70 % par l'ARS, mais aussi l'ASIP santé, l'Union européenne à travers les fonds du Feder, ou encore la cotisation des 54 membres.

Créé il y a 10 ans à l'initiative des Hopitaux universitaires de Strasbourg, de l'Union régionale des médecins libéraux d'Alsace et du centre hospitalier Ste Catherine de Saverne, le groupement [Alsace e-santé](#) travaille au développement et la mise en place de solutions numériques destinées au traitement des données de santé. Ainsi, en coopération avec l'ARS, [Alsace e-santé](#) a contribué, dès 2011, à déployer le Dossier médical partagé, avant que celui-ci soit repris par l'Assurance maladie l'année dernière.